

MANUEL DE L'ETUDIANT

**CENTRE DE THEOLOGIE EVANGELIQUE ET
PASTORALE
DE PETION-VILLE**

CETEPP

***CENTRE DE THEOLOGIE EVANGELIQUE ET PASTORALE DE
PETION-VILLE
CETEPP
FORMER POUR SERVIR***

Qui sommes -nous?

Le Centre de Theologie Evangelique et Pastorale de Petion-Ville est une ecole d'enseignement superieur dont la mission principale est l'education des responsables d'eglise dans la communaute evangelique haitienne .

Le CETEPP depend de la Mission : Les Eglises Baptistes Evangeliques Haitiennes Incorporee reconnue en Haiti (par le ministere des cultes)depuis l'annee 1968 .

Le CETEPP existe pour enseigner les Ecritures de telle maniere qu'elles puissent etre presentees efficacement et avec passion au monde qui en a tellement besoin . Le Seigneur a une place dans son service pour chacun de ses enfants . C'est notre joie de collaborer avec des eglises locales pour faire connaître la volonte de Dieu , s'y former et puis trouver un ministere adapte a ses dons et convictions .

Nous sommes heureux aussi d'accueillir ceux qui ne connaissent pas encore leur orientation

professionnelle , mais qui desire s'approcher de Dieu et devenir plus utiles dans son service . Les programmes au CETEPP ont trois buts :

- 1) Approfondir ses connaissances bibliques
- 2) Former au service
- 3) Developper sa relation avec Dieu

Nos croyances :

Nous cherchons a etablir nos croyances et pratiques sur les enseignements bibliques . Ainsi nous croyons aux doctrines principales de la reforme et des eglises evangeliques bibliques . Par rapport a certaines positions theologiques actuelles , nous n'enseignons ni la recherche , ni la pratique individuelle des dons charismatiques . Nous croyons à l'enlevement de l'eglise avant la tribulation et le retour du Seigneur avant le millenium.

Tout en reconnaissant la contribution importante des femmes dans l'Eglise dans plusieurs autres domaines du travail du Seigneur , nous ne croyons pas qu'elles soient appelees a occuper le poste pastoral

Notre programme :

Nous proposons un cyle de deux ans qui tient compte des cours suivants :

1-Methode d'Etude Biblique et regles d'interpretation/ 6 credits

2-Survol de l'Ancien Testament/ 3 credits

3-Survol du Nouveau Testament/3 credits

4-Predications Bibliques et Ministere Pastoral/6 credits

5-Doctrine Biblique/ 3 credits

- 6-Vie Spirituelle Personnelle/ 3 credits
 - 7-Ministere de l'Eglise ,Administration et Enseignement/6 credits
 - 8-Methodes et principes pedagogiques / 3 credits
 - 9-Histoire de L'Eglise 1 et 2/ 6 credits
 - 10- Missions,Evangelisation et Discipulat/6 credits
 - 11- Hebreu de l'Ancien Testament/ 3 credits
 - 12- Grec du Nouveau Testament/ 3 credits
 - 13- Daniel et Apocalypse/ 6 credits
 - 14- Stage ministeriel / 3 credits
- TOTAL.....60 credits**

Au terme du cycle de deux annees academiques ,l'étudiant qui aura complété tous les cours et obtenu une moyenne generale satisfaisante a droit à un Diplôme Associé en Theologie Pastorale.

Conditions d'admission.

Pour être admis à l'un des programmes du CETEPP, l'etudiant doit remplir les conditions suivantes :

- 1- Avoir rempli un formulaire de demande d'admission fournie par l'Institut ;
- 2- Se prêter à une entrevue personnelle et obligatoire ;
- 3- L'Ecole exige que le candidat ait subi avec succes les examens du Baccalaureat 1ere ou 2^e partie. Cependant, le CETEPP peut ouvrir ses portes à certaines personnes exceptionnellement douées qui ne sont pas en possession du diplôme de fin d'etudes secondaires classiques.

- 4- Le postulant devra soumettre les pieces suivantes
 - a) Copie des diplomes de fin d'etudes classiques
 - b) Une lettre de recommandation de son Pasteur ou du comite de son eglise locale ;

Puisque l'orientation du CETEPP est la preparation au service chretien , nous demandons que chaque etudiant ait un temoignage clair de conversion , qu'il soit baptise et recommande par son eglise locale . Il faut egalement , bien-entendu , pouvoir payer les etudes .

Certificats et Diplome

Trois recompenses sanctionnent les etudes au CETEPP

- 1- Un certificat est obtenu apres avoir complete chaque cours
- 2- Un certificat est obtenu apres avoir reussi une annee d'etudes
- 3- Le diplome d'etudes en theologie pastorale est obtenu apres avoir reussi deux annees d'etude.

Les certificats et les diplomes sont reconnus a travers la mission les Eglises Baptistes Evangeliques Haitiennes, Inc.

Pour recevoir un certificat ou un diplome , il faut avoir recu une note superieure a la moyenne pour chaque cours du programme

Si vous avez deja etudie ailleurs, vous pouvez eventuellement transférer les unités de valeurs que vous avez obtenues dans un autre etablissement a condition qu'il soit agrée par l'administration . Dans un tel cas, veuillez nous consulter et

eventuellement nous envoyer une copie conforme de votre registre de notes .

**LE CETEPP OFFRE SES COURS AU LOCAL DE LA MISSION
LES EGLISES BAPTISTES EVANGELIQUES HAITIENNES, INC**

Horaire des cours :

Lundi 4hres.....7hres30PM

Mardi et Jeudi:4hresPM 7hres 30 PM

Samedi 1hres- 4hres Pm

Sachant que certaines personnes ne peuvent venir au CETEPP pour des raisons professionnelles, familiales ou autres, le CETEPP offre des cours à distance ou en ligne que l'on peut suivre individuellement moyennant un ordinateur valable et une connexion internet fiable. L'étudiant suit ses cours et soumettent ses devoirs comme ceux-là qui suivent les mêmes cours en salle de classe.

Probation

Un étudiant qui , au cours de ses études , n'a pas pu maintenir le minimum de moyenne generale de 2 sur 4 , soit un C , sera place en probation . La probation est une periode au cours de laquelle il est fait obligation a un étudiant de faire des efforts supplementaires pour elever le niveau de sa moyenne generale jusqu'au minimum de 2.0 . Cette periode de mise a l'épreuve ne peut aller au dela de 3 modules .

Devoirs et examens

Les examens , papiers theologiques , presentations orales etc..constituent une partie importante du processus d'apprentissage .

Ces travaux doivent être exécutés selon l'horaire fixé par le professeur . Pour tout devoir remis en retard le professeur deduit 5% de la note de l'etudiant pour le premier jour de retard et un point additionnel pour chaque jour subséquent. Apres sept jours le devoir ne sera plus acceptée . Un etudiant peut reprendre un examen si son absence a ete justifiee ; l'etudiant qui a rate un examen le reprendra apres paiement d'une amende . Seules des circonstances attenuantes peuvent permettre a un etudiant d'etre recu a un examen a une date ulterieure .

Sanctions :

Les sanctions suivantes peuvent être imposées dans des cas de discipline :

- 1) Lettre de blame.
- 2) Probation disciplinaire
- 3) Suspension
- 4) Ponts de demerite
- 5) Expulsion ou renvoi

CONCERNANT LES RENVOIS

Renvoi pour des raisons academiques

Si aucun progres sensible n'est enregistre pendant la periode probatoire , l'etudiant peut etre renvoye du CETEPP . Une readmission est toujours

possible apres une periode de deux semestres dans le cas ou les conditions provoquant son renvoi n'existeraient plus . On ne peut etre readmis au CETEPP qu'une seule fois .

Renvoi pour des raisons penales

Un etudiant qui aura ete condamne a une peine afflictive ou infamante sera renvoye du CETEPP .

Renvoi pour des raisons morales

Tout etudiant qui aura ete coupable de tricherie, de plagiat repete , d'immoralite et de scandale dans la societe sera renvoye du CETEPP

Renvoi pour des raisons doctrinales

Tout etudiant qui se serait fait membre d'une secte ou d'une societe secrete, qui aura ete coupable d'apostasie sera renvoye du CETEPP.

L'Etudiant pourra etre renvoye du CETEPP pour toute autre raison jugee incompatible a la vision et a la mission du CETEPP.

Apparence personnelle

Une attention speciale est attachee a l'apparence personnelle des etudiants en salle de classe.

Le CETEPP appelle les etudiants a appliquer les trois principes suivants dans leurs choix vestimentaires : il faut vivre selon ses moyens ; il faut s'habiller sans ostentation mais plutot avec modestie et discretion ; enfin , il faut attirer l'attention sur Christ et non sur ses habits . Considerant le scandale que peuvent causer le port des pantalons par les femmes et celui des chaines, des bracelets et des boucles d'oreille par les hommes au sein de la communaute haitienne , il est demande aux etudiants du CETEPP de ne pas etre la cause de ces scandales et

d'avoir en classe une tenue qui reflète le caractère chrétien .Chemise et cravate pour les hommes et une tenue décente pour les femmes .

Fermeture de dossier

Un étudiant qui décide de fermer son dossier au CETEPP doit remplir le formulaire de fermeture de dossier disponible à la direction du CETEPP.

L'étudiant qui ferme son dossier définitivement paiera une amende de 50% de la balance qu'il lui restait à verser au CETEPP, et l'étudiant qui ferme son dossier temporairement paiera une amende de 25% de la balance qu'il lui restait à verser. Cette balance sera ajoutée à son compte au moment de sa réadmission.

Si un étudiant abandonne le CETEPP, est suspendu ou expulsé, aucun montant ne lui sera remboursé, s'il s'en était déjà acquitté .

Pour tout ce qui n'est pas noté dans ce manuel , veuillez contacter la direction du CETEPP .
